



**N° 42**

**DISETTE : Manque de ce qui est nécessaire à la vie et, en particulier, manque de vivres, pénurie.**

**Octobre  
2018**

## Et 2 130 qui font ...

**A** la lecture de la Loi de Finances pour 2019, il n'y a que les journalistes pour être surpris de la suppression de 2 130 postes à la Direction Générale des finances Publiques.

Il y a bien longtemps que la CGT tire la sonnette d'alarme. Quelqu'un a dû couper le fil. Ou débrancher les batteries.

Depuis 2002, plus de 40 000 emplois ont disparu dans notre administration. Plus de 16 ans que nous sommes une variable d'ajustement dans la réduction des déficits publics.

Est-ce de notre faute si la baisse de l'impôt sur les sociétés de 33 % à 28 % va coûter 1,2 milliard d'euros à l'état ? Si la suppression de l'impôt sur la fortune remplacé par l'Impôt sur la Fortune Immobilière amputera le budget national de 4,6 milliards d'euros ? Si le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) coûtera 22 milliards d'euros à l'État ( 26,6 milliards en 2019) et ne rapportera que 100 000 emplois ?

Sur les 4 500 suppressions de postes dans la Fonction Publique, 43,33 % concernent les Finances Publiques. Pourquoi cette iniquité dans l'effort demandé aux agents d'État ?

Le PAS serait-il responsable de tous les maux ? Les fusions incessantes des petites trésoreries et les regroupements des autres services ne serviraient-ils qu'à faire disparaître d'un coup de baguette magique tout un pan d'un ministère régalien, celui de l'Économie et des Finances ?

A quelle sauce sera mangée la DISI RAEB quelques mois après sa fusion avec la DISI du Centre ? 8 postes avaient disparu en 2018. La logique mathématique, malheureusement souvent respectée, veut que ce soit entre 8 et 12 emplois qui manqueront au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Vous voulez aider la Direction à couper des têtes ? Futurs retraités, levez la main. La DISI RAEB gagnera du temps !

## Elections professionnelles 2018 :cliquez CGT

Les élections professionnelles 2018 approchent à grands pas. Ou plutôt à grands clics puisque les agents de la fonction publique voteront le 6 décembre 2018 (vote à l'urne et par correspondance) ou du 29 novembre au 6 décembre 2018 (vote électronique) pour élire nos représentant(e)s dans les Commissions Administratives Paritaires ainsi que dans les Comités Techniques.

A la DISI Rhône Alpes Est Bourgogne, et suite à un changement de calcul du nombre d'élus (merci la DGFIP), elles concerneront le CTL (6 élus), les cadres A (4 élus), les cadres B (2 élus en contrôleur principal, 2 élus en contrôleur première classe et 2 élus en contrôleur 2ème classe) et les cadres C (2 élus en agent d'administration principal 1, 2 élus en agent d'administration principal 2 et 0 élu en agent d'administration ).

Avec la fusion entre la DISI RAEB et la DISI Pays du Centre qui entrera en fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2019, les 603 agents de la nouvelle direction, la DISI Rhône Alpes Auvergne Bourgogne (RAAB), seront invités à voter à la fin de l'année 2019 pour élire leurs nouveaux représentants du personnel.

Rassurons les agents de la DISI pays du Centre : ils continueront à être représentés le 1<sup>er</sup> septembre 2019 car leurs élus seront invités à tous les CTL, CAPL et en CHS-CT (si ces derniers ne disparaissent pas entre temps) en temps qu'experts, s'ils ont la motivation de parcourir les kilomètres supplémentaires ....

Soyez prêts à cliquer dès le lundi 26 novembre 2018.

**Pour la défense de vos droits et pour un service public de qualité, votez CGT**

**Journal d'information des Finances Publiques - CGT Finances Publiques**

✉ [cgt.disi-rhone-alpes-est-bourgogne@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.disi-rhone-alpes-est-bourgogne@dgfip.finances.gouv.fr)

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/691/>

## La fin des CHS-CT

Si c'est le site internet [www.trouver-une-formation-ce.com](http://www.trouver-une-formation-ce.com) qui le dit, ce que notre ministre n'a pas infirmé, c'est que ça doit être vrai : « Fonction publique. Fusion annoncée du CT et des CHSCT ».

En attendant les conclusions du groupe de travail qui se réunissait en juin 2018, la CGT Finances Publiques ne se fait plus aucune illusion sur le sort des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail au sein de notre administration.

Déjà en place dans le privé au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Comité Social et Economique réunit désormais les 2 instances.

Et, comme pour les différentes réformes sur les retraites de 2003 et de 2010, il n'y a pas de raison que l'État ne s'aligne pas sur le privé pour tirer à la baisse ce que certains s'empressent de nommer privilèges parce que les agents de la Fonction Publique bénéficient, soit disant, de la sécurité de l'emploi et des conditions de travail et d'horaires d'un autre temps.

Ainsi, les élus, et uniquement les élus (les membres du CHS-CT étant nommés par les Organisations syndicales représentatives) devront siéger et travailler sur les dossiers des 2 Comités.

Acheter des tapis pour Meyzieu et valider ou non des suppressions d'emplois sont 2 décisions à prendre complètement différentes.

Et nécessitent une formation et une connaissance des services bien spécifiques. Pas facile après cela de trouver des collègues qui voudront figurer sur des listes où ils devront siéger en CT en en CHS-CT.

Si certains croient que siéger dans les CT et les CHS-CT est une partie de plaisir, surtout à la DISI RAEB et bientôt la DISI Rhone Alpes Auvergne Bourgogne avec les déplacements pour certains de plusieurs heures à chaque réunion, sachez que nos élus dépensent beaucoup d'énergie pour défendre à la fois l'administration dans son ensemble et les agents en particulier.

Il y a 10 ans, la DGI et la DGCP fusionnaient. Parce qu'elles faisaient soit-disant le même métier. 10 ans après, le constat est alarmant : Suppressions de postes, réductions des budgets, aggravations des conditions de travail. Il y a fort à parier que, 10 ans après la fusion des CT et des CHS-CT, le bilan du Comité Social et Economique le soit tout autant.

Serons-nous encore là pour en dresser le bilan ? Il nous faudra nous battre pour y parvenir.

## Finis les stages de RPS

A la question de celles et ceux qui se demandaient pourquoi la CID 42 n'avait pas pu bénéficier de formation RPS (Risques Psycho Sociaux) au contraire des chefs de service des CID qui n'avaient rien demandé, la réponse vient d'être donnée par la DGFIP sur la page Actualité d'Ulysse national début octobre 2018 : **Mise en place de deux plateformes d'écoute et de soutien**

Dans le cadre de son plan national d'amélioration des conditions de vie au travail, la DGFIP a décidé de renforcer son offre d'écoute et de soutien en confiant à un prestataire spécialisé (Pros-Consulte) la mise en place de deux plateformes téléphoniques, l'une destinée à l'ensemble des agents et l'autre dédiée spécifiquement aux problématiques managériales.

Ce service téléphonique gratuit, disponible 24h / 24h et 7j / 7j, est un lieu d'écoute privilégié pour aborder toute difficulté d'ordre professionnel et/ou personnel. Il permettra également aux managers de disposer d'une offre de conseils.

Les consultations seront réalisées par une équipe de psychologues diplômés, dans le respect le plus strict de l'anonymat et de la confidentialité des échanges.

Au lieu de vous écouter, la DGFIP vous demandera d'appeler une entreprise privée et ses psychologues diplômés (sous entendu votre collègue, chef de service ou responsable de site ne le sont pas).

Un collègue victime de harcèlement moral ? Vite, le 0805 230 809. Un collègue encadrant victime de harcèlement moral ? Mince, ce n'est pas le même numéro. La réponse sera-t-elle la même ?

Aura-t-il envie de se confier à une personne étrangère au service et à l'administration sachant qu'il n'a déjà pas envie d'en parler à sa propre hiérarchie ni à ses collègues les plus proches ?

En fin d'année 2017, un stage sur les RPS (risques psycho sociaux), voté par les membres du CHS-CT et refusé au départ par la Direction à la CID42 et à l'ESI de Dijon sous des prétextes de calendrier tardif, avait été proposé d'office aux responsables des CID.

Dans le budget 2018 du CHS-CT ne figure toujours pas de proposition de stage RPS.

Nous en connaissons désormais la raison. Sur quelle ligne budgétaire sera prise cette fameuse mise en place de deux plateformes d'écoute et de soutien ?

A qui cela profitera-t-il ? A la CID42, à l'ESI de Dijon ou aux dirigeants de Pro Consulte ?

Seront-ils aussi efficaces qu'ils le présentent sur leur site internet : Une urgence ? Une réponse immédiate - Une solution en 24 heures.

Plus rapide que Chronopost et la Redoute ? Les collègues en rêvaient. La DGFIP l'a fait !